



EXTRAIT

du procès-verbal du Conseil communal

Séance : du 02 mai 2023

Présidence : Stéphane BRUNEAU, Président

* * *

LE CONSEIL COMMUNAL D'ÉPALINGES

- vu le préavis de la Municipalité n° 07/2023 du 20.02.2023 ;
- entendu le rapport de la Commission nommée pour examiner ce dossier, incluant les conclusions de la Commission des finances ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

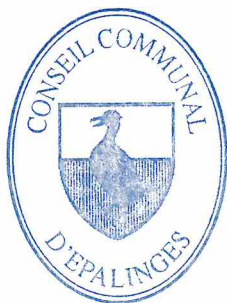
d é c i d e

1. d'accorder à la Municipalité un crédit total de construction d'un montant de CHF 410'000.- TTC (quatre cent dix mille francs) destiné à la réfection du chemin de la Girarde et du carrefour du chemin de la Girarde et de la route du Village ;
2. d'autoriser la Municipalité à recourir à l'emprunt auprès d'un établissement financier aux meilleures conditions et dans le cadre du plafond d'endettement ;
3. d'autoriser la Municipalité à porter cette dépense à l'actif du bilan, son amortissement intervenant selon la législation en vigueur.

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal d'Épalinges, le 02 mai 2023.

Le Président :


Stéphane BRUNEAU



La Secrétaire suppléante :


Mélanie ESTOPPEY